

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE PARIS

par

Christophe GIRARD

Adjoint au maire de Paris, chargé de la culture

Séance du 16 juin 2004

L'invitation qui m'a été faite de m'exprimer devant l'Académie des beaux-arts est un signe d'encouragement et de soutien pour la municipalité qu'anime Bertrand Delanoë, un encouragement à faire mieux et plus pour la Culture et les Arts, un soutien au dialogue permanent entre les grandes institutions et les élus.

Le mot « culture » fait écho à celui de Paris. Notre ville dite « lumière » évoque irrésistiblement le foisonnement de la création et la richesse d'un patrimoine exceptionnel. Image de marque justifiée qui s'appuie sur des institutions d'excellence. Image à bousculer, réalité à critiquer ou faire fructifier, pour que Paris ne se repose pas sur ses acquis et sa grandeur.

Une belle énergie nous anime depuis 2001, déployée dans deux directions :

- prendre le risque de la création, en explorant tout le spectre des arts, sans retenue,
- intéresser de nouveaux publics et de nouveaux acteurs à l'art et à la culture, en mettant en place « une sorte d'humanisme d'action qui hausse le partage à la hauteur des priorités ».

À travers ce double mouvement, fondé sur la créativité des artistes et de la population, Paris entend affirmer sa place de capitale artistique et culturelle dans le monde.

Question de choix, mais aussi question de moyens, l'engagement d'un doublement du budget de la culture, hors charges salariales, à la fin de cette mandature (2007), s'inscrit dans la logique d'une telle ambition. Ainsi, un budget de 210 millions d'euros a-t-il été consacré en 2003 à la culture, soit une progression de 12 % par rapport au budget de l'année 2000.

Qu'il me soit permis de saluer en cette enceinte le travail mené par la directrice des Affaires culturelles, sa directrice adjointe, ses sous-directeurs et ses 3 600 collaborateurs. Nous sommes ensemble pour réfléchir, rêver aux projets culturels d'un monde nouveau, plein d'hésitations et en pleine mutation spirituelle, technologique et scientifique.



METTRE L'ART AU CŒUR DE LA VILLE

Parler création, c'est d'abord s'interroger sur la condition faite aux artistes dans notre cité. Paris, ville ouverte aux artistes, se doit de favoriser leur accueil en leur proposant des espaces de travail. D'ici la fin de la mandature, 137 ateliers de travail s'ajouteront aux nouveaux ateliers logements planifiés. Un vaste programme d'ateliers situés quai de la Loire, à l'emplacement des anciens Magasins généraux, est en cours de réalisation.

Dans un souci de transparence, l'attribution des ateliers d'artistes est étudiée par une commission de présélection, que je préside depuis sa mise en place en 2003, et qui associe à titre consultatif des représentants des syndicats d'artistes.

La réponse essentielle à la demande des artistes est indéniablement le projet du 104, rue d'Aubervilliers, dans le XIX^e arrondissement. À l'emplacement des anciennes pompes funèbres, sur une grande parcelle de 26 000 m², la ville a pour ambition de réaliser un très vaste ensemble pluridisciplinaire dédié à la création contemporaine. L'identité du « 104 » sera marquée par des événements artistiques dès l'ouverture de ce lieu emblématique prévue à la fin de l'année 2006.

L'inscription de l'art dans l'espace public est aussi au cœur de nos préoccupations. Avoir une approche sensible de la ville, c'est raisonner en termes de communautés de vie, d'espaces à partager, de circulation et de flux. Des projets artistiques peuvent ainsi concerner la population et embellir l'espace public. Le comité de l'art dans la ville, mis en place récemment et composé d'experts, en témoigne.

L'ouverture à tous les arts vivants est également un parti pris de cette mandature. Prenons l'exemple de La Gaîté lyrique. En février 2002, le Conseil de Paris a décidé de transformer ce théâtre en un centre artistique et culturel dédié aux musiques actuelles et aux arts numériques.

L'intérêt porté aux arts de la rue est une nouveauté dans le paysage culturel. Reconnaître cette forme de création qui draine l'espace public, c'est aussi une façon d'inscrire la culture dans la vie quotidienne des Parisiens. D'où l'idée de programmer « Itinérance rue ».

Outre son soutien aux grands cirques traditionnels qui se produisent chaque année à Paris, la municipalité a décidé de soutenir les formes contemporaines du cirque.

Enfin, Paris entend conduire une action résolue afin que la vie théâtrale et chorégraphique soit toujours plus foisonnante et riche. Pour le théâtre, l'aide accrue apportée depuis 2001 en faveur du théâtre de la Ville (+ 7,5 %) et du Châtelet (+ 10 %) témoigne de cette volonté. Par ailleurs, le théâtre privé est très soutenu tant en fonctionnement qu'en investissement.

De plus, dès son installation, notre équipe municipale s'est attachée à soutenir la création chorégraphique. L'enveloppe globale allouée aux compagnies de danse, sous forme d'aide au projet, a augmenté de 80 % depuis 2000.

Christophe Girard, *La politique culturelle de la ville de Paris*

L'ouverture à toutes les musiques est une nouveauté culturelle. Outre le théâtre du Châtelet, la municipalité a renouvelé son soutien aux grandes formations musicales prestigieuses, comme l'Ensemble orchestral de Paris, l'Orchestre de Paris et l'Ensemble intercontemporain.

Les petits lieux parisiens atypiques – comme la Péniche opéra (XIX^e), la Maroquinerie (XX^e) ou Glaz'art (XIX^e) –, qui mènent une politique innovante au service de la musique dans sa diversité, sont soutenus.

Paris, capitale culturelle, constitue de longue date un territoire privilégié pour la création artistique. L'offre musicale ne déroge pas à cette tradition. Le dynamisme créatif des petits lieux de diffusion de musique vivante trouve son ancrage dans la vie des quartiers. Acteurs économiques et culturels, ils contribuent de manière décisive au développement de la vie locale. Toutefois, cette activité suscite des réactions parfois vives des voisinages, que la ville de Paris se doit de prendre en compte avec la plus grande attention.

Parlons de Paris, capitale du cinéma : une mission cinéma a été créée en 2002 pour affirmer notre volonté de préserver la diversité exceptionnelle de l'offre cinématographique à Paris (365 écrans) et de mener une politique cohérente en ce domaine.

Cette intervention de la collectivité parisienne fait l'objet d'une concertation entre la ville de Paris et l'État qui ont signé pour la première fois une convention de développement cinématographique en 2003. Le budget de la mission cinéma dépasse les 10 millions d'euros en 2004. Une part importante de son activité est consacrée à l'action en faveur des salles indépendantes, qui se concrétise par l'attribution de subventions à des cinémas parisiens dont la programmation est exigeante.

Nous continuons naturellement à accompagner le développement du Forum des images, instrument privilégié de la politique cinématographique de la ville, qui rassemble une collection unique de documents audiovisuels sur Paris et fait découvrir des films du monde entier, à travers ses programmations thématiques, à un public de 300 000 personnes chaque année, dont 40 000 enfants.

CONCERNER UN LARGE PUBLIC

Lire « délivre », dit-on. Permettre à tous les Parisiens d'accéder à la culture implique avant tout de se mobiliser en faveur de la lecture publique car la ville avait pris un grand retard en la matière. Avec 57 bibliothèques de prêt, le réseau de lecture publique parisien se situe, fin 2003, loin derrière celui des villes anglo-saxonnes ou scandinaves. Combler ce retard est l'une des priorités de notre politique culturelle. Mais les bibliothèques connaissent d'ores et déjà une hausse de leur fréquentation : 33 000 inscrits de plus en 2003 par rapport à 2001 et le nombre de docu-

COMMUNICATIONS 2004

ments empruntés augmente de 1,1 million en 2003 par rapport à 2001, hausse qu'il faut lier à l'augmentation de 15,2 % des crédits d'acquisition par rapport à 2001.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la gestion des bâtiments et des moyens logistiques des 57 bibliothèques de prêt de la ville est passée sous la responsabilité des mairies d'arrondissement. Cette mesure autorise des réponses mieux adaptées et plus rapides aux besoins matériels des établissements. Elle marque le début d'un vrai partenariat entre la mairie centrale, ses directions et les mairies d'arrondissement en faveur du développement culturel local.

Deux nouvelles médiathèques seront construites sous la mandature, afin d'améliorer l'offre dans deux quartiers de la capitale parmi les moins bien dotés en matière de lecture publique. La première, dans le XV^e arrondissement, devrait ouvrir ses portes en octobre 2006. La seconde sera installée dans le XX^e arrondissement et ouvrira en 2008. Ces deux nouveaux établissements allieront modernité, pédagogie, éducation et savoir.

La formation est au cœur de nos préoccupations. Cette formation est notamment dispensée dans les ateliers beaux-arts qui s'adressent à des publics très variés et constituent une grande originalité de la ville de Paris.

Piliers de la politique d'initiation et de perfectionnement à la musique, au chant choral, à la danse et à l'art dramatique, les conservatoires d'arrondissement accueillent chaque année 18 000 élèves. La place de l'initiation sera privilégiée, la ville cherchant par ailleurs à maintenir son effort dans les 2^e et 3^e cycles, en sollicitant un soutien de la région et de l'État. De manière à gagner en cohérence, le cycle spécialisé dispensé dans les conservatoires sera organisé sous l'autorité du conservatoire national de région de Paris.

Un plan de rénovation des locaux concernera l'agrandissement ou le relogement de conservatoires, principalement dans les XIII^e, XVII^e et XVIII^e arrondissements.

Toujours dans le cadre de la formation, le développement de l'éducation au cinéma est bien sûr à l'ordre du jour

Le besoin de rituels artistiques, de rencontres et d'échanges est important. « Nuit blanche » est un prétexte fort à l'émotion et à la découverte. Avec « Nuit blanche », pendant une nuit entière, chacun est convié gratuitement à un parcours artistique et mis en éveil par la quête sensible qui lui est propre. Œuvres contemporaines et lieux inédits sont à la portée de tous. C'est cette alchimie culturelle, faite de rencontres artistiques étonnantes, de rêve ou d'insouciance qui est au cœur de cette manifestation organisée chaque année depuis 2002 et qu'une dizaine de capitales étrangères ont adopté. Un million de personnes ont exploré l'automne dernier Paris ouvert aux artistes et à la création.

D'autres manifestations gratuites, comme « Cinéma au clair de lune », projections en plein air ou « Paris quartier d'été » permettent les rencontres entre des publics divers. Les initiatives locales sont encouragées, avec le versement d'une dotation d'un euro par habitant confiée depuis 2001 aux mairies d'arrondissement afin de soutenir les initiatives culturelles locales.

Christophe Girard, *La politique culturelle de la ville de Paris*

Le musée d'Art moderne, structure d'excellence de la ville, actuellement fermé pour des travaux, organise des expositions « hors les murs » dans des mairies d'arrondissement ou au musée des Arts et Métiers, au couvent des Cordeliers, qui rencontrent actuellement un grand succès.

Nous développons par ailleurs des collaborations avec le secteur de la politique de la ville afin de favoriser la naissance de projets en direction d'habitants qui se sentent assez peu concernés par notre offre.

Le prix des prestations culturelles proposées concourt bien évidemment à leur accessibilité. Afin de faciliter l'accès aux conservatoires, nous souhaitons qu'à l'avenir les droits d'inscription soient modulés en fonction des ressources des familles.

Les musées parisiens ont connu une hausse spectaculaire du nombre de leurs visiteurs, à cela, une raison : la gratuité. Décidé en 2001, l'accès gratuit aux collections permanentes des musées parisiens a aussitôt trouvé sa traduction en chiffres : la fréquentation des collections a enregistré une hausse de 78 % en 2002 et de 27 % en 2003.



DÉBAT

Roger Taillibert

Votre exposé très riche, qui a abordé l'ensemble des disciplines artistiques, ainsi que la lecture, a brossé un véritable tableau de la société contemporaine, dans un monde qui se cherche, où la beauté et la poésie sont trop souvent oubliées.

Un des problèmes majeurs auxquels vous êtes confronté dans la mise en œuvre de vos grands projets pour Paris est celui de l'urbanisme. Paris est aujourd'hui une ville trop petite, enfermée dans ce « ruban de tôle » qu'est le périphérique. Une grande ville ne peut avoir un diamètre de 14 km.

La rue est le lieu central de la vie et du développement de l'homme. Vos projets culturels s'y réfèrent souvent, mais leur réussite est à la fois difficile et coûteuse.

Un moyen de financer ces grands projets et de permettre la réalisation des rêves que vous nous avez présentés pourrait être une privatisation de La Villette. Celle-ci libérerait des sommes considérables qui pourraient être affectées par l'État à la ville de Paris.

Jean Prodromidès

Toutes les grandes capitales (Berlin, Rome), et même certaines grandes villes de province (Lyon, Dijon, Strasbourg, Nantes), disposent aujourd'hui d'un auditorium symphonique, alors que Paris en est privée. Laurent Bayle, qui est venu voici quelques semaines présenter les projets de rénovation de la salle Pleyel, dont chacun sait qu'elle fut ratée dès l'origine, a indiqué que cette salle pourrait devenir (tout juste) satisfaisante. Pensez-vous qu'une capitale culturelle telle que vous nous l'avez décrite puisse se satisfaire de cette salle ?

Nous savons que la construction d'un grand auditorium digne de Paris dépend de l'État, de la ville de Paris et, de façon moins significative, de la région Île-de-France. Laurent Bayle nous a indiqué que la ville de Paris s'était désistée, et que l'État en avait profité pour se désister à son tour. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

Christophe Girard

Les politiques, de gauche comme de droite, se renvoient depuis vingt ans ce projet d'auditorium symphonique. Paris présente une offre culturelle très riche, y compris dans le domaine de l'opéra. En revanche, il est difficile, certains soirs, de trouver un concert de musique symphonique. La ville de Paris aurait pu acheter la salle Pleyel lorsque celle-ci a été à vendre, car le

Christophe Girard, *La politique culturelle de la ville de Paris*

prix demandé correspondait à ses moyens. Nous ne disposons pas, en revanche, des moyens financiers nécessaires pour construire seuls un tel auditorium. Mais le maire de Paris est prêt à s'engager et à faire voter le conseil de Paris en faveur d'un tel projet. Nous n'attendons qu'un signal et un engagement de l'État pour agir à notre tour.

Laurent Petitgirard

Pour revenir sur l'ensemble de votre intervention, j'ai le sentiment que vous avez de très bonnes idées et beaucoup de volonté pour ce qui est du domaine de la démocratisation, de l'initiation, pour ce qui est festif, mais qu'en revanche vous souffrez d'une paralysie devant les formes plus traditionnelles d'expression artistique, qui sont pourtant aussi un terrain d'excellence.

Quant aux signes que vous attendez de l'État, il semble qu'habituellement votre équipe est plus prompte à donner elle-même des signes et à prendre des initiatives.

Roger Taillibert

Je souhaiterais savoir ce que l'on va faire du Grand Palais. Pourquoi y maintient-on le palais de la Découverte, qui était au départ prévu pour une autre implantation ? L'espace intérieur du Grand Palais fournit en outre un lieu possible pour une grande salle de concert, au cœur de Paris.

Christophe Girard

La ville de Paris est propriétaire du terrain et l'État du Grand Palais. Je souhaite tout d'abord m'exprimer sur le Petit Palais, qui est du ressort de la ville. Celui-ci, agrandi, amélioré, va rouvrir ses portes. Un nouvel élan culturel va ainsi être donné dans ce quartier. Pour ce qui est du Grand Palais, des avis contradictoires se sont exprimés sur la faisabilité d'une salle de concert dans ce lieu, notamment à cause de son acoustique.

D'autres lieux existent, notamment une grande halle dans le XIII^e arrondissement, dessinée par l'architecte Freyssinet, ou encore le site du palais de Chaillot, et bien sûr, la Villette

Arnaud d'Hauterives

Quelle destination prévoyez-vous pour le Grand Palais, qui était un lieu dédié aux artistes, notamment grâce aux salons qui s'y tenaient. Pensez-vous que les salons pourront bientôt se tenir à nouveau dans ce lieu ?

Christophe Girard

Je reçois régulièrement des responsables de salons qui souffrent d'un manque de lieux. Pour l'instant, je n'ai malheureusement pas réussi à trouver de solutions à ce problème, et le Grand Palais relève de l'État.

COMMUNICATIONS 2004

Claude Abeille

Le musée d'Art moderne, qui a très longtemps accueilli le Salon de mai, est-il indisponible ?

Christophe Girard

Le musée d'Art moderne de la ville de Paris fait actuellement l'objet de travaux importants pour le mettre aux normes de sécurité et d'hygiène. Il doit rouvrir avec une grande exposition consacrée à Bonnard à l'automne 2005. Mais je crains que l'organisation de salons dans ce lieu soit impossible à envisager. Je pense en revanche à un lieu comme le couvent des Cordeliers, qui permettrait d'organiser des petits salons.

Antoine Poncet

Le Salon de mai a cette année été organisé, grâce à Hugues Gall, dans les magnifiques ateliers Berthier de l'opéra de Paris. Pourquoi ne pas imaginer des lieux encore plus atypiques, tels que des tentes ou des sous-sols ?

Christophe Girard

Nous nous trouvons souvent face à des difficultés matérielles incontournables : de nombreux lieux parisiens ne sont plus aux normes de sécurité.

Il existe donc de nombreuses difficultés pour trouver un lieu où tenir de grands Salons artistiques. Mais nous pourrions peut-être trouver ensemble des solutions, et je formule une demande formelle pour que votre compagnie m'indique des lieux qui pourraient convenir et me conseille en la matière.

Jacques-Louis Binet

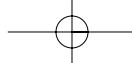
Je souhaiterais que vous interveniez auprès des responsables de la mairie de Paris qui siègent au conseil d'administration de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris pour que les noms des grands architectes de ces hôpitaux soient mieux mis en valeur, en particulier ceux à qui il a été fait appel depuis vingt ans.

Christophe Girard

Je vous remercie de cette proposition et je proposerai à l'adjoint à la santé et au Conseil de Paris que l'on suive cette mesure. Celle-ci sera certainement acceptée par l'AP-HP, même si la mairie n'a aucun réel pouvoir au sein du conseil d'administration, que le maire préside pourtant.

Michel Folliasson

Pouvez-vous aborder la question des Halles de Paris. Que pensez-vous des résultats du concours et des quatre projets retenus ? Deux questions nous préoccupent particulièrement : d'une



Christophe Girard, *La politique culturelle de la ville de Paris*

part les espaces verts déjà en place, qu'il est souhaitable de garder, et d'autre part l'église Saint-Eustache, qui doit être prise en compte. Notre sentiment est qu'aucun projet n'est d'une qualité qui justifie la reprise de travaux qui ont déjà duré vingt ans dans ce quartier.

Christophe Girard

La consultation ayant été prolongée, je ne souhaitais pas aborder cette question, qui implique aussi l'adjoint à l'urbanisme.

Aucun projet n'est satisfaisant en l'état. La difficulté principale est que le projet doit prendre en compte son propre financement, ce qui complique le travail des architectes.

Un choix éclairé pourra être fait, notamment grâce à la consultation des habitants de Paris. La décision du maire de Paris ne sera pas pour autant le résultat d'un consensus mou.

